



Brussels Studies

La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles / Het elektronisch wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel / The e-journal for academic research on Brussels

Collection générale | 2010

Vers une représentation politique fidèle des quartiers défavorisés ?

Le lieu de résidence des parlementaires bruxellois, 1989-2009

Op weg naar een representatieve politieke vertegenwoordiging van de achtergestelde buurten? De woonplaats van de Brusselse parlementsleden, 1989-2009

True political representation of disadvantaged neighbourhoods? Where Brussels parliamentary members live, 1989-2009

Filip de Maesschalck

Traducteur : Micheline Goche



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/brussels/820>

DOI : 10.4000/brussels.820

ISSN : 2031-0293

Éditeur

Université Saint-Louis Bruxelles

Référence électronique

Filip de Maesschalck, « Vers une représentation politique fidèle des quartiers défavorisés ? », *Brussels Studies* [En ligne], Collection générale, n° 44, mis en ligne le 22 novembre 2010, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/brussels/820> ; DOI : 10.4000/brussels.820



Licence CC BY

Filip De Maesschalck

Vers une représentation politique fidèle des quartiers défavorisés ?

Le lieu de résidence des parlementaires bruxellois,
1989- 2009

Traduction : Micheline Goche

Cet article traite du lieu de résidence des parlementaires bruxellois et de son évolution au cours des 20 dernières années. La question centrale est la suivante : des quartiers différents de la Région de Bruxelles-Capitale connaissent-ils aussi une représentation différente au cours de cette période ? L'analyse montre que les quartiers pauvres situés au centre de la région étaient à peine représentés à la fin des années 1980, mais que cette sous-représentation a progressivement diminué pour disparaître presque complètement actuellement. La croissance du nombre de parlementaires d'origine non-européenne y a contribué, mais les autres parlementaires aussi habitent de plus en plus dans des quartiers urbains centraux. L'implantation historique dans certains endroits continue aussi à jouer un rôle. Il y a, entre les tendances politiques, de grandes différences, qui suivent globalement une ligne continue gauche-droite, et qui augmentent encore. La croissance de la représentation des quartiers urbains centraux crée, à la fois, des chances et des défis pour la politique urbaine. Un manque d'intérêt pour ces quartiers devient de plus en plus improbable, mais cela n'implique pas nécessairement une attention plus grande pour leurs habitants actuels.

Filip De Maesschalck est docteur en géographie et attaché à l'Institut de géographie économique et sociale de la KULeuven Il travaille à la frontière de la géographie urbaine et de la géographie politique. Des thèmes impliqués dans ce domaine sont le comportement électoral de l'extrême-droite, l'opposition électorale entre la ville et la périphérie, et la géographie de la représentation politique. Quelques publications récentes relatives à cette tradition sont : « *The Suburbanisation of Political Representation in a context of Proportional Representation : The Case of Belgium* », paru dans le *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie* et "The Politicization of Suburbanization in Belgium: Towards an Urban-Suburban Divide" paru dans *Urban Studies*.

Contacts :

Filip De Maesschalck,
+32(0)16 89 67 18, Filip.DeMaesschalck@geo.kuleuven.be
Christophe Mincke (Secrétaire de rédaction),
+32(0)2 211 78 22 / +32(0)473 21 02 65
mincke@fusl.ac.be



Introduction

Dans un article précédent paru dans cette revue (De Maesschalck, 2009), nous avons examiné le lieu de résidence des conseillers communaux bruxellois, après avoir constaté que de nombreuses études scientifiques ont été consacrées à la composition sociale de la représentation politique, mais que les travaux portant sur la composition sociale de l'environnement immédiat des politiciens, c'est à dire les quartiers où ils habitent, sont beaucoup plus rares. Cette analyse a montré que les quartiers les plus pauvres sont fortement sous-représentés, la représentation augmentant globalement en même temps que le niveau de bien-être du quartier. Il existe cependant, entre les diverses tendances politiques, de fortes différences, liées à leur position dans le spectre politique. La surreprésentation des quartiers aisés est plus marquée pour les partis orientés à droite, l'inverse s'appliquant aux partis orientés à gauche. En comparant cette situation avec celle du lieu de résidence des conseillers communaux de la législature précédente, qui a été analysée par de Borman et al. (2001), on constate, de plus, que ces tendances étaient déjà présentes à l'époque, quoique le nombre croissant d'élus d'origine non européenne ait quelque peu augmenté actuellement la représentation des quartiers les plus pauvres. Ce groupe a été de plus en plus admis sur les listes des partis politiques, qui cherchaient ainsi à séduire la frange anti-raciste et ethnique de l'électorat bruxellois. Il est apparu également qu'il existait chaque fois une différence entre les niveaux de pouvoir, le bien-être moyen du Parlement bruxellois étant supérieur à celui des conseils communaux. Jacobs (2006) et Van Hamme & Marissal (2008), qui ont étudié précédemment le lieu de résidence des élus du Parlement bruxellois, ont pu, eux aussi, constater la sous-représentation des quartiers les plus pauvres. Mais ces études, centrées surtout sur les candidats, ont montré que cette sous-représentation est plus marquée pour ceux qui ont finalement été élus que pour les candidats eux-mêmes, situation liée, en partie, à la place des candidats sur la liste et, en partie, à la présence moins forte des candidats des quartiers pauvres sur les listes les plus importantes.

Les études précitées portaient toujours sur une analyse empirique de la situation à un moment précis. Le but du présent article est de vérifier, de manière analogue, si le lieu de résidence des nouveaux parlementaires reproduit la sous-représentation citée des quartiers les plus déshérités. Mais, bien plus, cette contribution fournit aussi une analyse de l'évolution des vingt dernières années – soit l'âge de l'actuelle

Région de Bruxelles-Capitale. Au cours de cette période, la polarisation socio-spatiale dans la Région de Bruxelles-Capitale, qui était déjà plus marquée que dans toute autre ville belge, a encore fortement augmenté (Loopmans & Kesteloot, 2009). Cette polarisation socio-spatiale est liée à des processus historiques d'exode rural autochtone et à l'installation, dans la partie centrale de la Région, de travailleurs étrangers immigrés qui y ont occupé les places devenues vacantes sur les marchés du travail et du logement, ainsi qu'à l'appauvrissement de ce groupe, le plus durement touché par la crise économique (Kesteloot, 2000). Exode rural autochtone, immigration étrangère et problèmes sur le marché du travail sont encore actuellement des processus importants dans le centre de Bruxelles, et ce croissant pauvre, comme on l'appelle, contraste toujours plus fort avec les riches quartiers du sud-est. Certes, au cours des dernières années, des processus de gentrification se sont déroulés dans le centre (Van Criekingen, 2009), mais ce n'est pas le cas dans les quartiers les plus défavorisés. Cette croissance de la polarisation socio-spatiale rend la question de la représentation politique de divers quartiers particulièrement pertinente à Bruxelles, ce qui explique pourquoi l'attention limitée accordée à ce phénomène se tourne spécialement vers cette ville. Les études citées se réfèrent en effet toutes à la relation avec la politique menée, en partant de l'hypothèse selon laquelle le lieu de résidence a un impact sur la perception de l'espace et, finalement, aussi sur la prise de décision politique. Bien que Van Hamme & Marissal (2008) fassent remarquer, à juste titre, que l'impact de l'environnement sur la perception de l'espace a effectivement pu être montré, mais que cet impact est moins évident en ce qui concerne la prise de décision politique – il faudrait, en effet, pour cela, des données supplémentaires spécifiques – il a quand même été possible, à plusieurs reprises, d'établir une nette relation entre le lieu de résidence des parlementaires et la politique finalement menée (De Maesschalck, 2010). Plus généralement, cette étude s'inscrit dans une tradition de recherche centrée sur la mesure dans laquelle les systèmes électoraux proportionnels fournissent des résultats géographiquement représentatifs (voir Latner & McGann, 2005). Dans les systèmes électoraux majoritaires, tels que le système britannique, où chaque district fournit un représentant, cette représentation géographique a été intégrée au système, précisément à cause de l'importance attachée à la représentation spatiale (Pedersen et al., 2004).

Dans la première partie de cet article, nous analysons le lieu de résidence des parlementaires bruxellois actuels. La deuxième partie est consacrée à l'évolution de la représentation parlementaire au cours des 20 dernières années. Tant pour la législature actuelle que pour l'évolution historique, nous vérifions tout d'abord, à l'aide du revenu médian et de l'indice de marginalisation, dans quelle mesure les quartiers où les parlementaires habitent sont représentatifs de l'espace bruxellois dans son ensemble. Ensuite, nous recherchons dans quelle mesure les quartiers en difficulté sont représentés. Une distinction est toujours faite entre les différentes tendances politiques et l'attention est portée aussi sur l'impact du nombre croissant d'élus d'origine non européenne.¹ Dans la dernière partie, nous tirons un certain nombre de conclusions et discutons d'éventuelles conséquences sur la politique. Les don-

¹ Les changements dans le temps sont essentiellement la conséquence de l'intégration de nouveaux parlementaires. En effet, la grande majorité des parlementaires réélus ne déménagent pas. Le nombre de nouveaux parlementaires est assez stable dans le temps, il oscille toujours entre 45 et 50 %. Les variations peuvent être plus importantes pour certaines tendances, elles dépendent surtout du nombre de nouveaux sièges gagnés.

nées ont été rassemblées à partir des documents parlementaires, chaque fois au cours de l'année qui suit les élections. Ainsi, c'est la composition réelle des parlements qui est étudiée, car, à ce moment, les ministres, secrétaires d'état et autres élus qui, pour diverses raisons, n'ont pas pris leur mandat, ont déjà été remplacés par leurs successeurs. Etant donné que la représentation néerlandophone est trop réduite pour justifier une analyse séparée, les parlementaires néerlandophones et francophones d'une même tendance politique ont été rassemblés. Les différentes tendances considérées étaient les suivantes : sociaux-démocrates (PS, SP devenu sp.a), libéraux (PRL, PVV devenu VLD et Open VLD), chrétiens-démocrates (PSC devenu cdH, CVP devenu CD&V), verts (ECOLO, AGALEV devenu groen !), extrême-droite (FN, FNB, VLAAMS BLOK devenu VLAAMS BELANG), FDF, nationalistes flamands (VU, spirit, NVA) et indépendants. Dans le cas de listes composées (PRL-FDF en 1995, PRL-FDF, VLD-VU-O et SP-AGA en 1999, sp.a-spirit et MR en 2004 et MR en 2009), les parlementaires ont été répartis selon leur appartenance à un seul des partis constituant la liste.

1. Le lieu de résidence des parlementaires bruxellois actuels

1.1 Représentatif de la Région de Bruxelles-Capitale ?

Les quartiers où les parlementaires habitent ont été caractérisés selon deux variables : d'une part, le revenu médian² et, d'autre part, un indice de marginalisation. Celui-ci a été établi par Vandermotten et al. (2006) à partir de 22 variables qui mesurent les difficultés rencontrées dans les domaines du marché du travail, de la santé, du logement et de la formation. Cette variable a une valeur moyenne de 0, et une valeur de 1 (ou - 1) correspond à un écart positif (ou négatif) égal à un écart type par rapport à cette moyenne. La valeur moyenne de 0 s'applique à l'ensemble des régions urbaines belges, mais, pour la seule Région de Bruxelles-Capitale, la valeur moyenne se situe nettement plus bas (- 0,4). La figure 1 montre la valeur moyenne du revenu médian et la valeur moyenne de l'indice de marginalisation dans les quartiers où habitent les parlementaires, pour chaque tendance politique. La grandeur du cercle reproduit l'importance de la représentation parlementaire. La moyenne correspondant à l'ensemble de tous les partis a également été indiquée. Les axes représentent le revenu moyen et l'indice de marginalisation moyen dans l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale.³

La figure 1 montre que le FDF et l'extrême-droite se situent très nettement au-dessus de la moyenne de la Région, tant pour le revenu que pour l'indice. Les libéraux se trouvent encore juste au-dessus de ces valeurs moyennes. Les chrétiens-démocrates, en revanche, se trouvent légèrement en dessous. Cette tendance se manifeste encore bien plus fortement pour les sociaux-démocrates et surtout pour les verts. Il en résulte que la valeur générale correspondant à l'ensemble des partis se situe en dessous de la valeur moyenne de la Région, pour le revenu comme pour

² Il s'agit du revenu net imposable annuel. Il comprend tous les revenus nets moins les dépenses déductibles. Les revenus nets sont déterminés avant la déduction des charges, telles que le précompte d'entreprise, mais après la déduction de la contribution de solidarité (ONSS).

³ Les nationalistes flamands, qui n'avaient qu'un seul élu, n'ont pas été représentés ici.

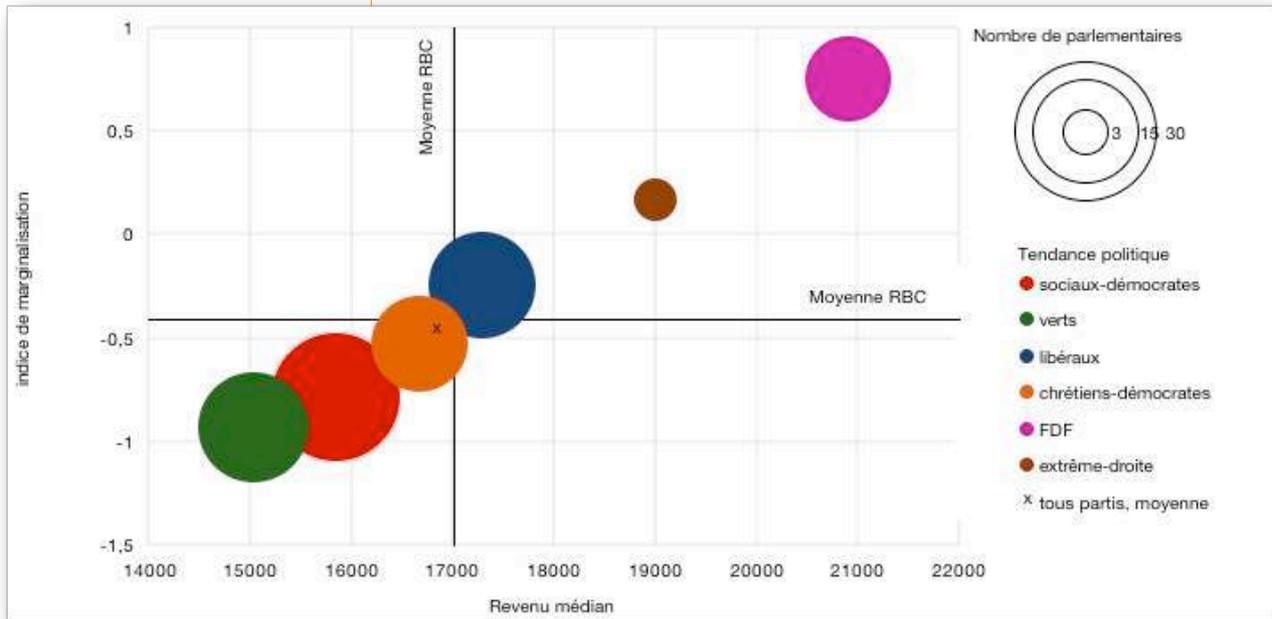


Figure 1. Revenu et indice de marginalisation dans les quartiers habités par les parlementaires en fonction de la tendance politique, 2009.

l'indice de marginalisation.⁴ Comme dans le cas des élections communales, nous pouvons donc, ici aussi, observer, entre les tendances politiques, des différences qui suivent globalement une ligne continue gauche-droite, quoique les verts affichent ici des valeurs plus basses que les sociaux-démocrates. Comme c'était également le cas pour les élections communales, l'extrême-droite ne se trouve pas en bout de ligne. Au contraire des autres tendances politiques, l'extrême-droite a surtout des élus néerlandophones et ceux-ci habitent plus souvent dans la partie occidentale moins aisée de la Région.

L'analyse du lieu de résidence des conseillers communaux a aussi montré que les élus d'origine non européenne habitent en moyenne dans des quartiers nettement plus pauvres. 27 % des membres du Parlement bruxellois appartiennent à ce groupe.⁵ Pour vérifier si les mêmes observations se retrouvent ici, la figure 1 a été

⁴ Cet ordre de succession est valable pour la représentation néerlandophone et pour la représentation francophone (à l'exception des chrétiens-démocrates et des libéraux néerlandophones, qui s'échangent leurs places), mais la représentation néerlandophone se situe à un niveau nettement plus bas. Ceci s'explique en partie par le fait qu'ils habitent surtout dans la partie occidentale, moins aisée de la Région.

⁵ Ce groupe a été défini sur la base des données de Pierre-Yves Lambert (<http://suffrage-universel.be>). Il s'agit de l'origine au sens large. Il peut aussi s'agir d'immigrés de la deuxième ou de la troisième génération.

reprise, mais le groupe des parlementaires d'origine non européenne y a été représenté séparément (figure 2).

La figure 2 montre que, pour chaque tendance politique, le niveau de bien-être dans les quartiers où habitent les parlementaires d'origine non européenne est plus bas que celui des autres parlementaires, tant en ce qui concerne le revenu qu'en ce qui concerne l'indice de marginalisation. Il en résulte, pour le premier groupe, une valeur moyenne inférieure, et, pour le deuxième groupe, une valeur moyenne supérieure à la moyenne bruxelloise. Il est frappant aussi de constater que les différences entre les tendances politiques sont pratiquement les mêmes lorsque les deux groupes sont considérés séparément. Ceci signifie que, parmi les personnes d'origine non européenne également, il existe une certaine sélection liée à la tendance politique, même si, dans tous les partis politiques concernés, à côté des objectifs internes, des objectifs électoraux jouent aussi un rôle dans l'accueil de ce groupe sur les listes (Bousetta, 2006). De plus, les différences entre les deux groupes sont relativement faibles, en tout cas par comparaison avec les élections communales. Les divergences les plus grandes se retrouvent dans les tendances politiques qui ont un niveau de bien-être moyen plus élevé. Le fait est particulièrement frappant pour les chrétiens-démocrates.

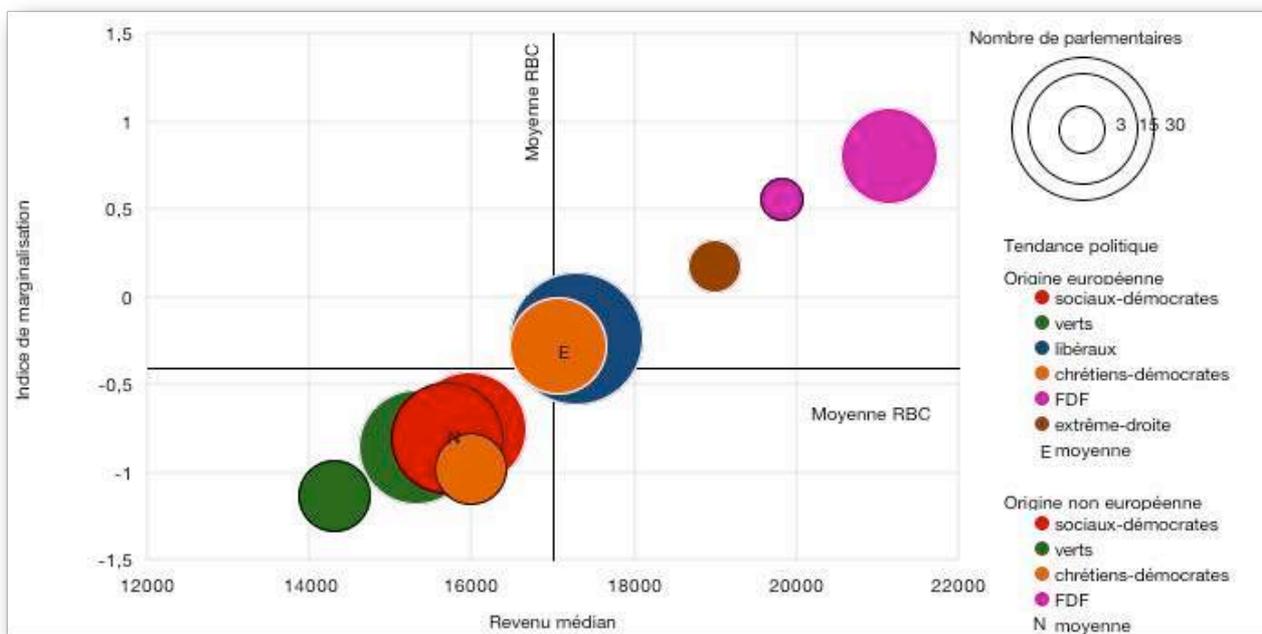


Figure 2. Revenu et indice de marginalisation dans les quartiers où habitent les parlementaires, en fonction de la tendance politique et de l'origine, 2009.

1.2 La représentation des quartiers en difficulté

Ces valeurs moyennes peuvent cependant receler différents schémas spatiaux. Ainsi, une valeur moyenne qui correspond à un niveau de bien-être moyen peut signifier qu'il y a une surreprésentation dans les quartiers qui ont un niveau de bien-être moyen, mais elle peut tout aussi bien vouloir dire que ce sont les quartiers très pauvres et les quartiers très aisés qui sont surreprésentés. C'est pourquoi nous avons aussi recherché quel était le pourcentage de parlementaires qui habitent dans des quartiers en difficulté. Ces quartiers ont été définis par Vandermotten et al. (2006) sur la base de l'indice de marginalisation et répartis en différents types : quartiers immigrés en grande difficulté, quartiers en légère difficulté, quartiers en gentrification – dans lesquels se déploie une dynamique de rénovation et d'immigration de la classe moyenne – et autres quartiers en difficulté (surtout des quartiers de logements sociaux). Le tableau 1 reproduit, pour les diverses tendances politiques, la surreprésentation ou la sous-représentation de ces différents types de quartiers et aussi des quartiers qui ne sont pas en difficulté. Concrètement, pour chaque tendance politique, le pourcentage de ses parlementaires dans chaque type de quartier a été divisé par le pourcentage de la population dans ce type de quartier. La valeur 1 correspond donc à une représentation parfaite, une valeur supérieure indique une surreprésentation, une valeur inférieure, une sous-représentation.

	non en difficulté	Quartiers immigrés en grande difficulté	quartiers en légère difficulté	quartiers en gentrification	autres quartiers en difficulté
Tous les partis	1,18	1,06	0,60	0,91	0,26
Sociaux-démocrates	0,89	1,67	0,80	0,65	0,94
Verts	0,79	1,74	-	2,26	-
Libéraux	1,43	0,61	0,79	0,48	-
Chrétiens-dém.	1,16	0,75	1,43	0,58	-
FDF	2,03	-	-	-	-
Extrême-droite	2,03	-	-	-	-
% de la population	49,3	19,1	15,0	12,3	4,3

Tableau 1. Sur- et sous-représentation des quartiers en difficulté, 2009

Le test du Chi² donne une valeur de P égale à 0,03999. Sans l'extrême-droite, qui ne compte que 3 parlementaires, cette valeur est de 0,02412. Ceci veut dire que nous pouvons affirmer avec plus de 95% de certitude que la répartition des parlementaires entre les divers types de quartiers est différente de celle de la population dans son ensemble.

Ce tableau montre que les quartiers qui ne sont pas en difficulté sont légèrement surreprésentés. 58% des parlementaires habitent dans ces quartiers, alors que, pour la population, cette proportion est inférieure à la moitié. Cette surreprésentation caractérise spécifiquement le FDF et l'extrême-droite – qui n'ont aucune représentation dans les quartiers en difficulté – les libéraux et aussi les chrétiens-démocrates, bien qu'il soit apparu précédemment qu'ils ont, en moyenne, un revenu plus bas et un indice de marginalisation plus élevé que ceux de la Région dans son ensemble. Les chrétiens-démocrates sont bien surreprésentés dans les quartiers en légère difficulté. Au contraire de ces tendances, les verts et les sociaux-démocrates

sont sous-représentés dans les quartiers qui ne sont pas en difficulté. Les verts sont surreprésentés dans les quartiers en gentrification, ce qui avait déjà été observé lors des élections communales, et les deux tendances sont surreprésentées dans les quartiers immigrés en grande difficulté, ce qui, en conséquence, est aussi le cas pour l'ensemble de tous les partis. Ici, la présence d'élus d'origine non européenne joue un rôle. Cette surreprésentation disparaît en effet lorsque ce groupe n'est pas pris en considération. Cependant, la surreprésentation, dans les quartiers immigrés en grande difficulté, des parlementaires d'origine européenne est maintenue chez les verts et les sociaux-démocrates, quoique plus faiblement. Chez les chrétiens-démocrates, seuls des élus d'origine non européenne habitent dans ces quartiers.

Si les quartiers en difficulté sont légèrement sous-représentés, la tendance est cependant moins forte que pour les élections communales. En outre, le revenu moyen est plus bas et l'indice de marginalisation plus élevé chez les parlementaires, même si les parlementaires d'origine non européenne ne sont pas pris en considération. A l'exception du FDF et de l'extrême-droite, ces divergences se retrouvent, de plus, dans toutes les tendances politiques, les différences entre celles-ci étant maintenues. Ces valeurs relativement basses peuvent être reliées à la situation souvent centrale du lieu de résidence de ces parlementaires. Les quartiers les plus pauvres et les plus défavorisés se trouvent, en effet, dans la partie centrale de la Région. Ceci constitue une donnée nouvelle, étant donné que, dans le passé, on a toujours constaté que le niveau de bien-être des quartiers où habitent les parlementaires était plus élevé que celui des conseillers communaux. Dans un prochain paragraphe, nous examinerons plus en détail ces changements et étudierons l'évolution historique de la représentation parlementaire depuis la première élection directe du Parlement bruxellois.

2. Une perspective historique

Au cours des 20 dernières années, les rapports de force politiques dans la Région de Bruxelles-Capitale ne sont évidemment pas restés constants. Cette variabilité des rapports exerce aussi une influence sur la représentation des différents quartiers, étant donné que celle-ci dépend fortement de la tendance politique. La figure 3 montre l'évolution des rapports de force politiques des 20 dernières années. Il ne s'agit pas des chiffres absolus, qui ne sont, en effet, pas comparables dans le temps, car, en 2004, le nombre des parlementaires a été porté de 75 à 89. La figure montre que la représentation des sociaux-démocrates et celle des partis verts ont globalement augmenté, bien que les deux courbes présentent quelques coudes marqués, qui se compensent partiellement. L'extrême-droite connaît une croissance continue avec une forte rechute en 2009. Les autres partis présentent une courbe plus stable, avec une perte globale pour les libéraux et le FDF (celui-ci connaissant cependant un léger sursaut au cours de la dernière année), et une courbe en V pour les chrétiens-démocrates.

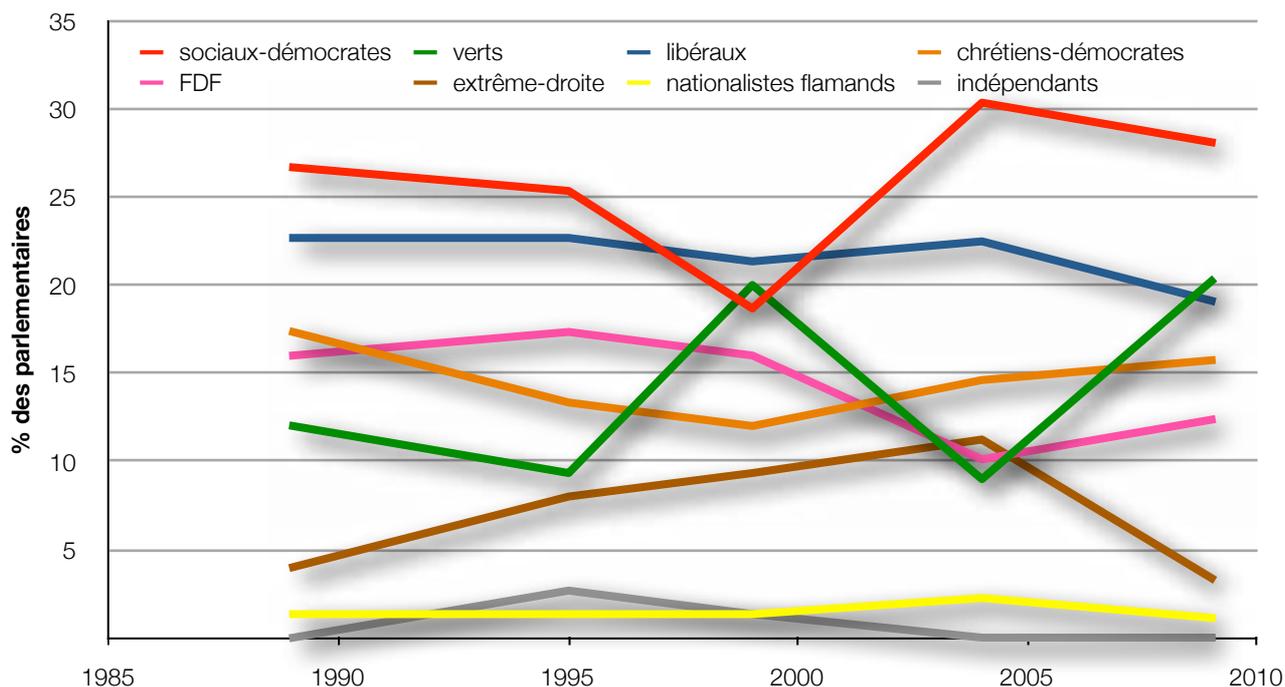


Figure 3. Rapports de force politiques au parlement bruxellois, 1989 – 2009.

2.1 Vers une image de l'espace bruxellois ?

La figure 4 montre l'évolution de l'indice moyen de difficulté matérielle dans les quartiers où habitent les parlementaires au cours des années, pour les différences tendances politiques.⁶ On y constate une descente continue, depuis 1999, du niveau de bien-être moyen de l'ensemble des partis, qui se situe même maintenant sous la moyenne de la Région. La diminution du niveau de bien-être est particulièrement frappante pour les verts et les sociaux-démocrates, qui présentaient déjà des valeurs relativement basses au début de la période considérée. Les verts sont descendus sous le niveau des sociaux-démocrates. En outre, la courbe descendante des chrétiens-démocrates est très frappante. Ceux-ci affichaient le niveau de bien-être moyen le plus élevé en 1989, mais ils ont aujourd'hui une valeur inférieure à la moyenne de la Région. La courbe des libéraux descend aussi depuis 1999, mais moins fortement. Il est étonnant de constater qu'au début de la période considérée, ils avaient encore des valeurs relativement faibles. Le FDF connaît une crois-

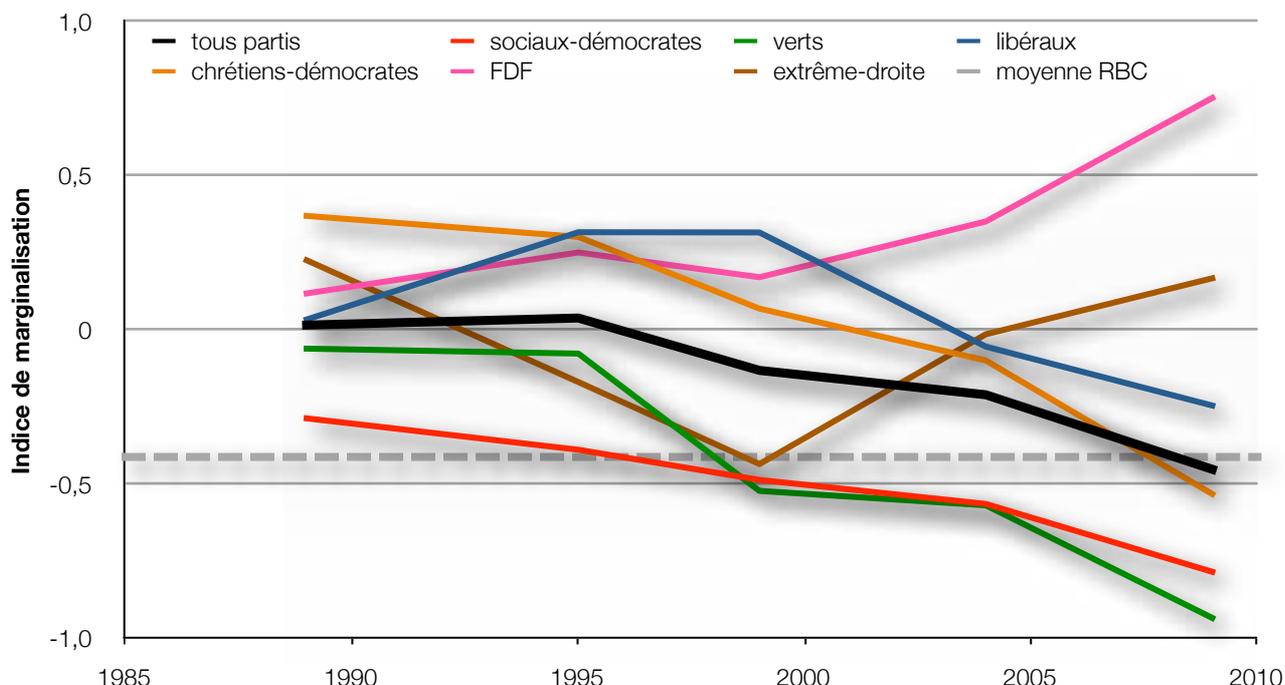


Figure 4. Indice de marginalisation dans les quartiers où habitent les parlementaires, en fonction de la tendance politique, 1989 – 2009.

⁶ L'indice de marginalisation a été mesuré à un moment précis. On peut se poser la question de savoir si on observe les mêmes évolutions quand le bien-être est mesuré au moment de la représentation elle-même. Lorsque le revenu médian au moment de la représentation elle-même est utilisé plutôt que l'indice de marginalisation, nous voyons globalement les mêmes évolutions que sur la figure 4. Ceci est lié à la forte inertie de la structure socio-spatiale de Bruxelles (Roesems et al., 2006) : les différences sociales entre les quartiers ne varient pas vraiment d'une année à l'autre.

sance globale du niveau de bien-être moyen, surtout marquée depuis 2004. Enfin, l'extrême-droite présente une courbe en V. En conséquence de ces évolutions, les différences existantes entre les tendances politiques (verts et sociaux-démocrates, d'une part, FDF et extrême-droite, d'autre part, et les libéraux entre les deux) sont devenues nettement plus grandes au cours du temps. Seuls les chrétiens-démocrates constituent ici une exception.

Etant donné la relation évidente observée précédemment entre le niveau de bien-être des quartiers et l'origine des parlementaires, on peut se poser la question de savoir si ce mouvement descendant est lié à la croissance du nombre de parlementaires d'origine non européenne. L'assouplissement progressif des procédures de naturalisation a entraîné une forte augmentation du nombre des étrangers naturalisés au cours de la période considérée. Le phénomène accroît le poids électoral de ce groupe et a favorisé la présence de candidats d'origine étrangère sur les listes. En effet, le droit de vote des étrangers ne s'applique pas aux élections régionales. La présence de ce groupe au Parlement a grimpé progressivement de 1% en 1989 à 27 % en 2009 ; elle est surtout forte chez les sociaux-démocrates, les verts et les chrétiens-démocrates, soit les tendances politiques habitant dans les quartiers dont le niveau de bien-être présente une forte tendance à la baisse (tableau 2).⁷

	1989	1995	1999	2004	2009
Sociaux-démocrates	0	3	4	13	12
Verts	1	2	2	0	5
Chrétiens-démocrates	0	0	0	2	5
FDF	0	0	1	1	2
Libéraux	0	0	1	0	0
Nationalistes flamands	0	0	0	1	0
Total	1	5	8	17	24
% des parlementaires	1,3	6,7	10,7	19,1	27,0

Tableau 2. Nombre des parlementaires bruxellois d'origine non-européenne, 1989 – 2009.

Pour pouvoir mettre en évidence l'impact de ce groupe, on montre à nouveau l'évolution de l'indice de marginalisation dans les quartiers où habitent les parlementaires, mais uniquement pour ceux qui sont d'origine européenne (figure 5). L'extrême-droite présente la même courbe, car elle ne compte aucun parlementaire d'origine non européenne. En revanche, la ligne montante du FDF est encore plus marquée. Les courbes descendantes des libéraux et des chrétiens-démocrates sont maintenues, mais, pour ces derniers, elle est nettement moins raide et reste maintenant au-dessus de la moyenne régionale. En ce qui concerne les verts et les sociaux-

⁷ Ici aussi, ce groupe a été défini sur la base des données de Pierre-Yves Lambert (<http://suffrage-universel.be>).

démocrates, il y a une différence frappante : tandis que les verts présentent aussi une courbe fortement descendante (qui, à part pour la dernière année, se situe même plus bas), les sociaux-démocrates gardent une valeur plus ou moins constante jusqu'en 2004 et ce n'est qu'en 2009 que la descente s'installe également chez les parlementaires d'origine européenne. Il semble donc que les parlementaires d'origine européenne aient suivi, avec un certain retard, les parlementaires d'origine non européenne dans le choix de leur lieu de résidence.⁸ L'écart croissant entre les verts et les sociaux-démocrates, d'une part, et le FDF et l'extrême-droite, d'autre part, les libéraux se situant au milieu, s'observe donc ici aussi. Les chrétiens-démocrates, eux, se rapprochent maintenant des libéraux.

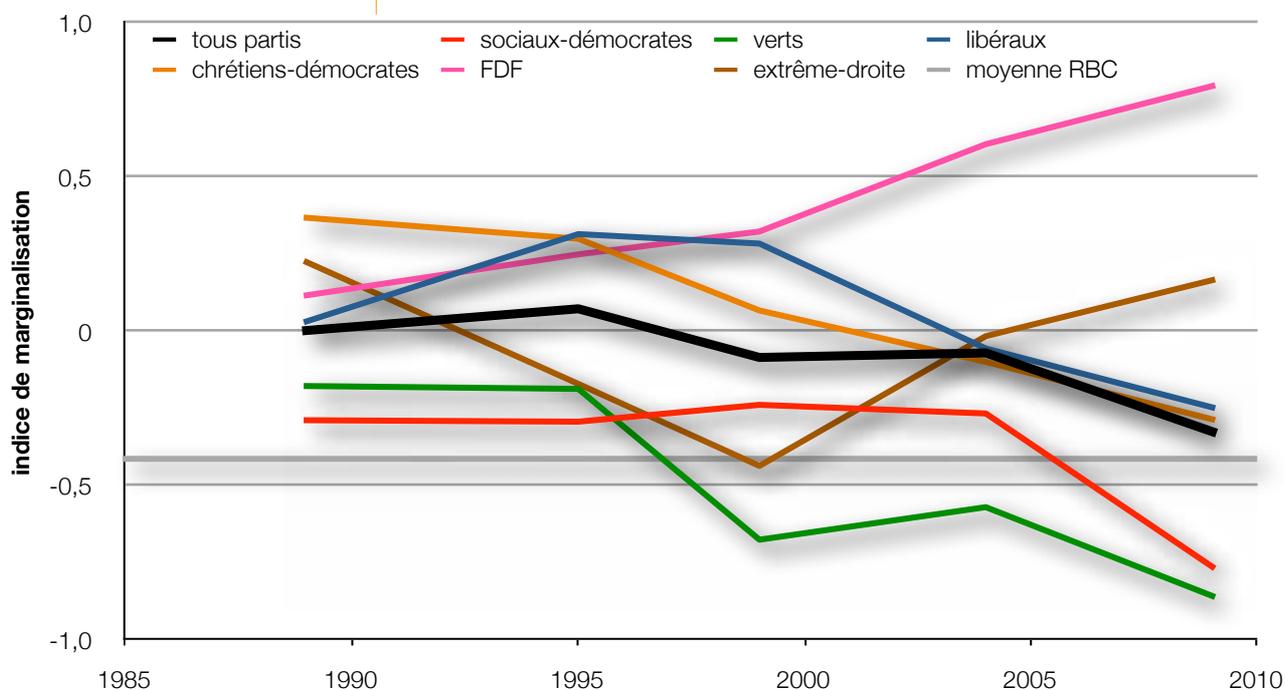


Figure 5. Indice de marginalisation dans les quartiers où habitent les parlementaires, sans les parlementaires d'origine non-européenne, en fonction de la tendance politique, 1989 – 2009.

⁸ Le même fait est d'ailleurs observé pour la représentation néerlandophone, qui, à une exception près, ne comprend pas de membres d'origine non-européenne : les valeurs sont relativement stables jusqu'en 2004 et ne manifestent une forte tendance à la baisse qu'en 2009.

2.2 La représentation croissante de quartiers en difficulté

Comme on l'a vu plus haut, les valeurs moyennes peuvent receler différents schémas spatiaux : ainsi, un niveau de bien-être moyen peut signifier qu'il y a une forte représentation dans les quartiers qui ont un niveau de bien-être moyen, mais il peut tout aussi bien s'agir d'une surreprésentation dans des quartiers très pauvres et dans des quartiers très aisés. C'est pourquoi la figure 6 montre, par tendance politique et sur toute la période considérée, le pourcentage de parlementaires qui n'habitent pas dans des quartiers en difficulté. On y voit que, pour l'ensemble de tous les partis, cette valeur diminue régulièrement à partir de 1999, tout en restant largement au-dessus de la valeur régionale. Pour la population entière, cette valeur ne décroît que légèrement, passant d'un maximum de 50,8 % en 1999 à un minimum de 49,3 % actuellement. Pour les différentes tendances politiques, on constate des évolutions analogues à celle des valeurs moyennes, mais l'opposition croissante entre les verts et les sociaux-démocrates, d'une part, et l'extrême-droite et le FDF, d'autre part, est encore plus frappante ici. Les libéraux et les chrétiens-démocrates se trouvent, ici aussi, au milieu, mais la faible valeur des libéraux en 1989 est beaucoup plus impressionnante. Ici aussi, la valeur des chrétiens-démocrates serait plus proche de celle des libéraux sans les parlementaires d'origine non européenne. En l'absence de ce groupe, chez les sociaux-démocrates aussi, la descente n'intervient vraiment qu'en 2009 et la courbe du FDF se situe plus haut.

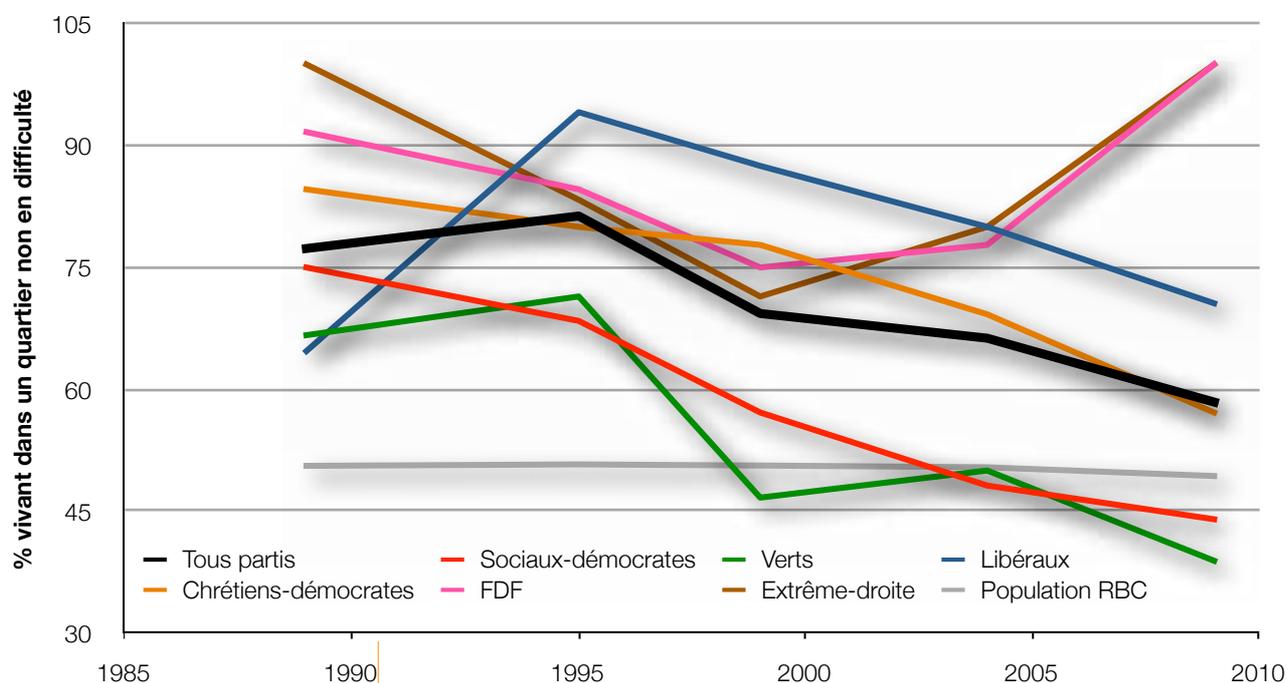


Figure 6. Pourcentage de parlementaires habitant dans des quartiers qui ne sont pas en difficulté, en fonction de la tendance politique, 1989 – 2009.

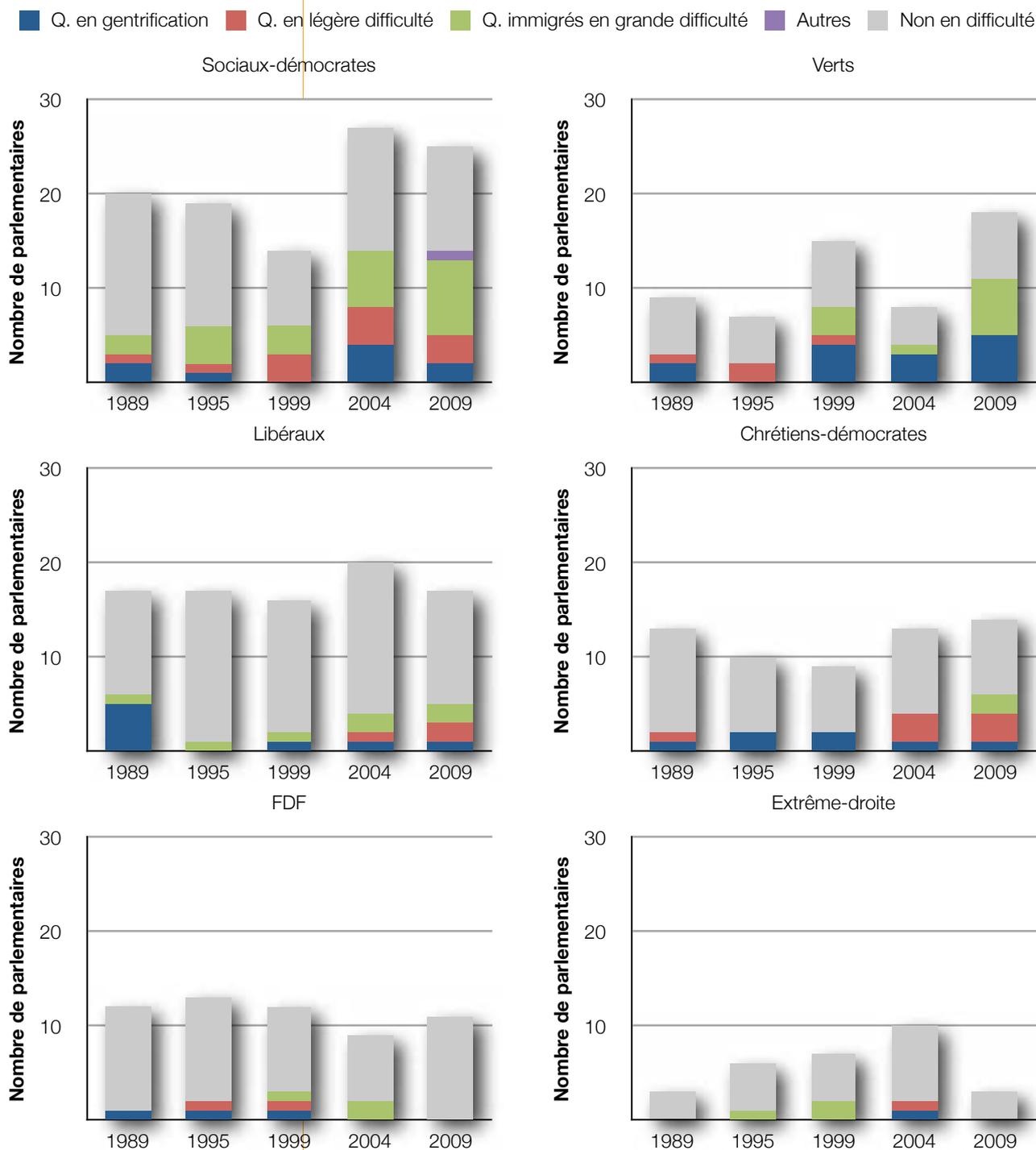
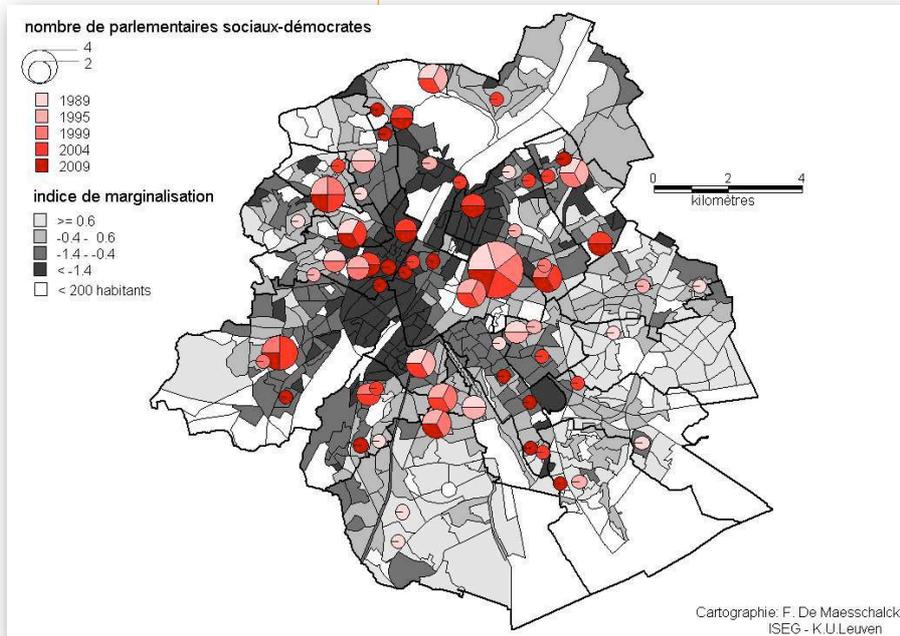
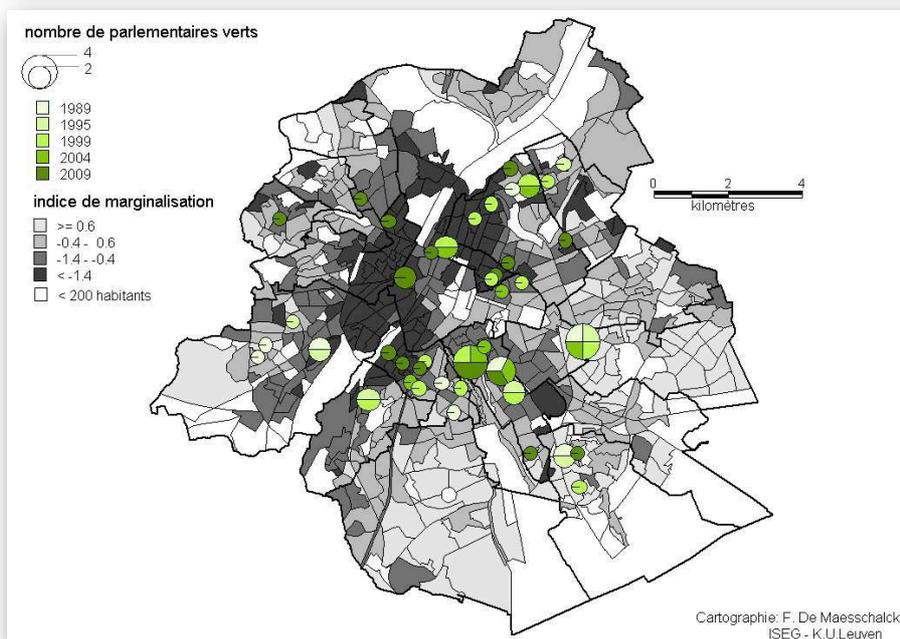


Figure 7. Nombre de parlementaires par type de quartier en difficulté pour les différentes tendances politiques 1989 – 2009.

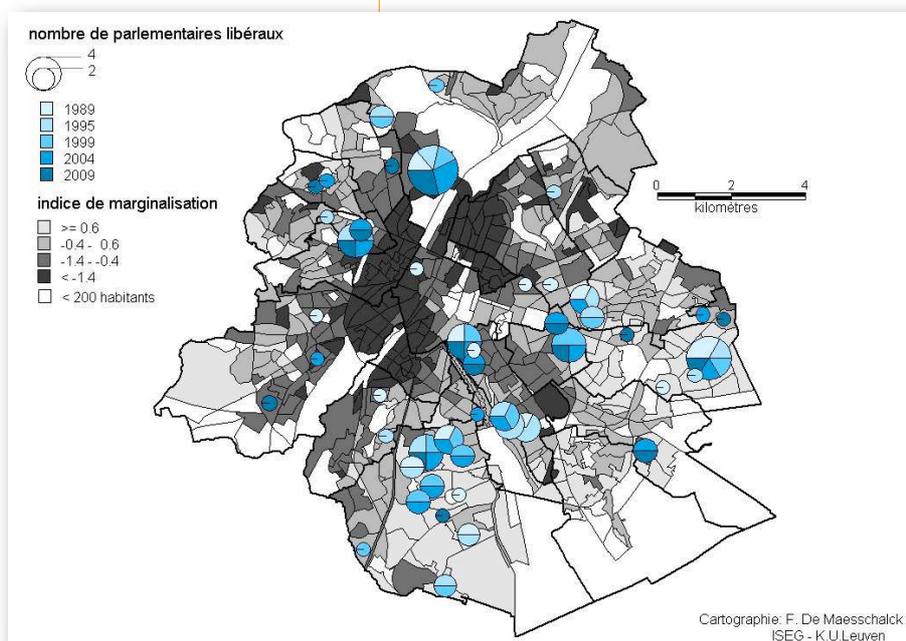


Ces développements permettent de supposer soit un mouvement vers le centre, soit un éloignement de celui-ci, étant donné que les quartiers les plus pauvres et les plus défavorisés se trouvent dans le centre de la Région. Dans cette dernière partie, nous effectuons une analyse détaillée par tendance politique. A cette fin, nous utilisons la figure 7 qui donne, pour chacune de ces tendances, quels types de quartiers en difficulté sont représentés. La figure 8 dresse la carte du lieu de résidence des parlementaires pour les différentes années, également pour les diverses tendances politiques. Même lorsque plusieurs d'entre elles représentent les mêmes types de quartiers en difficulté, une autre logique spatiale peut encore intervenir, souvent liée aux causes historiques de la présence dans certaines parties de la Région.

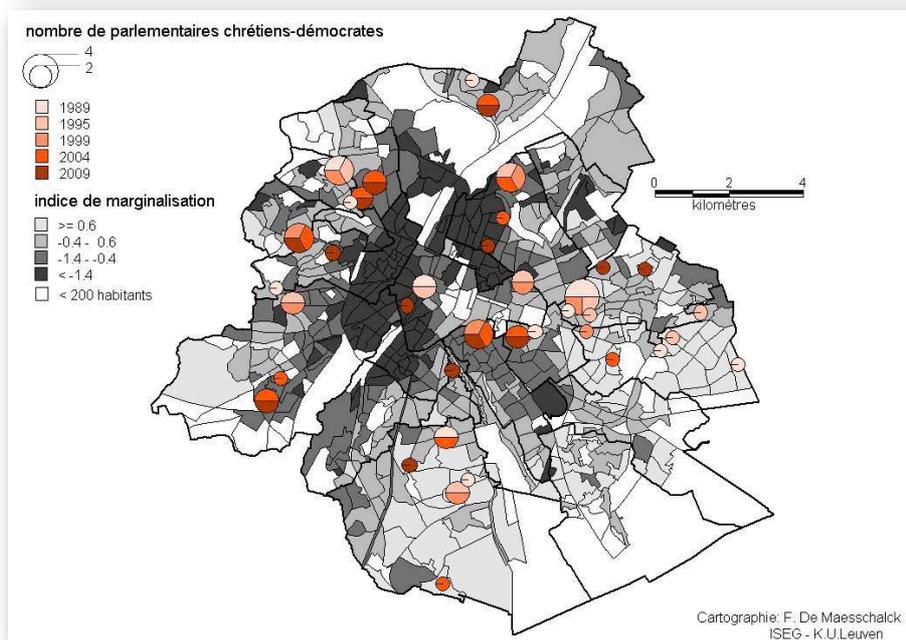


Il est apparu précédemment que les sociaux-démocrates et les verts évoluaient globalement vers une représentation plus forte des quartiers en difficulté, qui sont même surreprésentés aujourd'hui. Dans le cas des sociaux-démocrates, jusqu'en 2004, cela s'explique dans une large mesure par l'arrivée de parlementaires d'origine non européenne, mais, depuis 2009, cela vaut aussi pour les autres parlementaires. Chez les verts, l'impact de ce groupe est beaucoup moins important. On peut déduire de la figure 7 que, chez ceux-ci, les quartiers en gentrification sont bien mieux représentés que chez les sociaux-démocrates, et que les quartiers immigrés en grande difficulté connaissent une certaine représentation des sociaux-démocrates, dès le

tés que chez les sociaux-démocrates, et que les quartiers immigrés en grande difficulté connaissent une certaine représentation des sociaux-démocrates, dès le



début de la période considérée. Ces situations sont liées à quelques différences spatiales marquantes (figure 8). Ainsi, les sociaux-démocrates sont classiquement très présents dans quelques communes riveraines du canal, comme Molenbeek-Saint-Jean, où leur poids électoral est également important, tandis qu'on observe une concentration impressionnante des verts dans les quartiers du sud et du sud-est de la première couronne, où la gentrification et l'upgrading de quartiers autrefois bourgeois sont relativement présents.⁹ Dans les deux cas, la représentation des quartiers les plus centraux riverains du canal est généralement récente.



En 1989, les libéraux avaient, en comparaison des autres partis, un pourcentage élevé de parlementaires dans des quartiers en difficulté. La figure 7 montre qu'il s'agit surtout de quartiers qui sont maintenant en gentrification, souvent d'anciens quartiers bourgeois. En 1995, les parlementaires libéraux ont, cependant, largement abandonné ces quartiers. Depuis lors, leur représentation dans les quartiers en difficulté remonte légèrement, tout comme chez les chrétiens-démocrates. Il s'agit cependant souvent de quartiers qui ne cumulent pas le plus de problèmes. Chez les chrétiens-démocrates, où la différence entre les parlementaires d'origine non européenne et les autres est relativement la plus grande, les quartiers immigrés en grande difficulté

⁹ Les quartiers en upgrading connaissent, comme les quartiers en gentrification, une forte dynamique de rénovation et d'immigration de la classe moyenne, mais à partir d'une position initiale moins défavorisée (Van Crieking & Decroly, 2003).

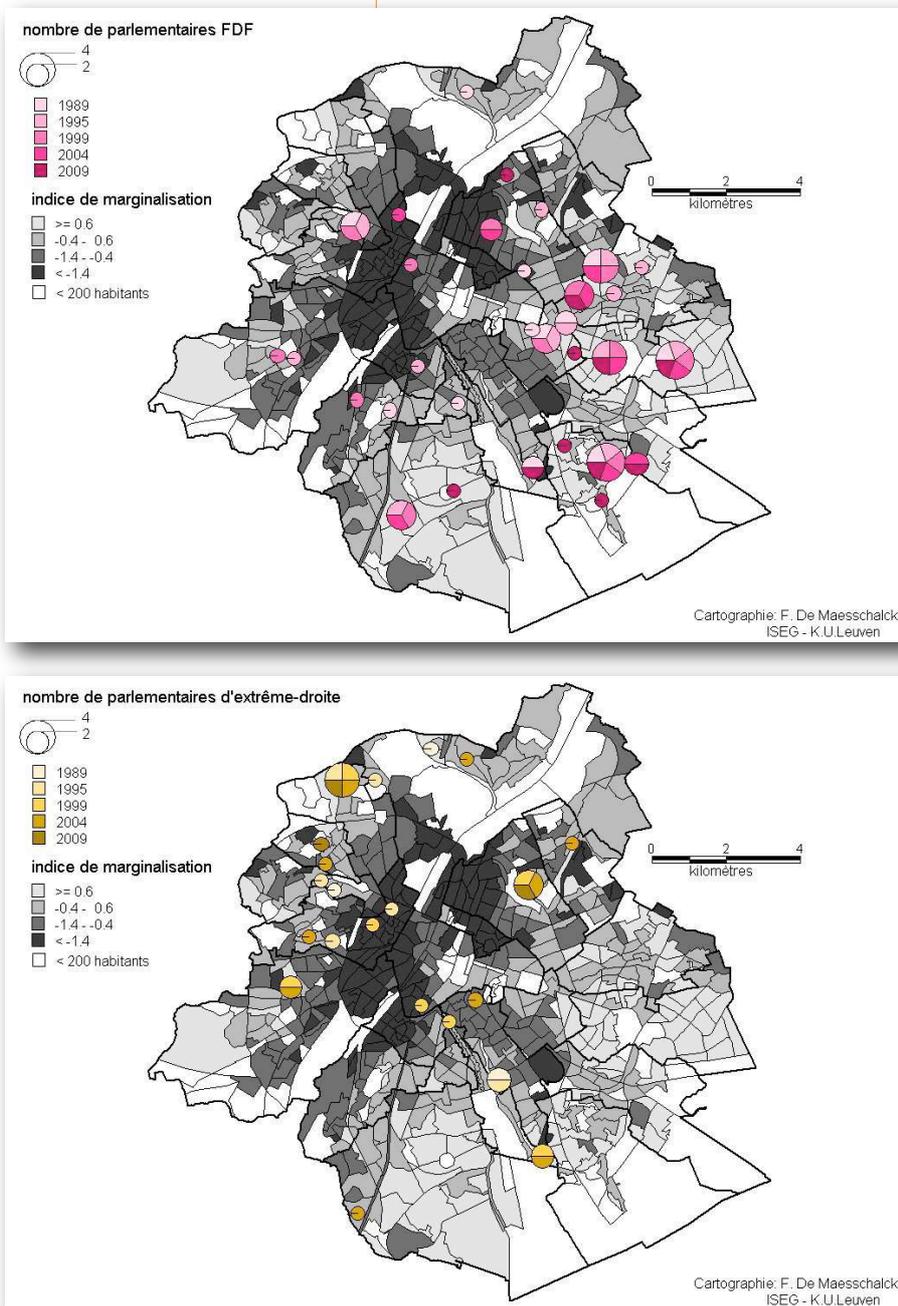


Figure 8. Répartition spatiale des parlementaires, pour les différentes tendances politiques, 1989 – 2009.

té sont, en outre, représentés seulement par le premier groupe. Bien que, chez les deux tendances, un mouvement prudent s'esquisse donc vers des quartiers plus centraux, avec une forte présence dans l'est et le sud-est de la première couronne, elles ont encore toutes deux une représentation périphérique relativement importante (figure 8). Il y a certes une grande différence dans la localisation périphérique des deux tendances à travers les années. Alors que les chrétiens-démocrates affichent la représentation la plus forte dans la partie orientale, traditionnellement chrétienne-démocrate de la Région, la présence des libéraux est également impressionnante dans l'axe sud bourgeois, traditionnellement non confessionnel (Dobruszkes & Vander-motten, 2006).

L'extrême-droite et le DFD, qui, en 1989, n'avaient pratiquement aucune représentation dans les quartiers en difficulté, y ont été ensuite un peu plus présents et en sont actuellement à nouveau absents. Dans le cas du DFD, cette évolution est due à l'accueil (limité) d'élus d'origine non européenne qui a eu lieu au cours de ces années. Pour l'extrême-droite, en revanche, il s'agit d'élus d'origine belge. La croissance rapide de l'extrême-droite a donc coïncidé avec l'arrivée d'un certain nombre de parlementaires qui habitaient dans des quartiers en difficulté. En 2004, au sommet de leur succès, leur représentation se remet cependant à décliner dans ces quartiers, alors que c'est sur les problèmes de ceux-ci que

leur propagande est manifestement centrée. Ces partis ont cependant des répartitions spatiales très différentes (figure 8). Le FDF est très présent dans l'est et le sud-est nantis de la Région. Dans les quartiers centraux, ils sont quasi absents, en tout cas dans la période actuelle. L'extrême-droite est relativement bien plus présente dans la partie occidentale de la Région, situation liée à la présence néerlandophone assez importante dans cette tendance politique. Plus généralement, il est étonnant que l'extrême-droite soit surtout présente dans la périphérie immédiate de la zone centrale, où la crainte de l'extension de la diversité urbaine toute proche est bien réelle. Vandermotten & Vanlaer (1993) avaient déjà constaté le succès de l'extrême-droite dans ces quartiers, qui explique la surreprésentation qu'elle y connaît (Van Hamme & Marissal, 2008).

Conclusion et discussion : vers une représentation urbaine, vers une politique urbaine ?

Malgré le nombre relativement faible de parlementaires dans chaque législature – un élu individuel d'une petite tendance politique peut donc avoir un impact relativement grand sur le résultat – on observe cependant des évolutions très claires et consistantes dans le temps. Au cours des 20 dernières années, la représentation de quartiers moins aisés et plus centraux a fortement augmenté. En 1989, le nombre de parlementaires qui habitaient dans de tels quartiers était particulièrement faible. En 2009, ce n'est plus le cas. Le revenu moyen est même actuellement plus bas, et l'indice de marginalisation plus élevé dans les quartiers où habitent les parlementaires qu'en moyenne dans la Région, quoique le pourcentage de parlementaires qui habitent dans des quartiers en difficulté soit encore toujours plus petit que le pourcentage de la population bruxelloise totale qui habite dans ces quartiers. Il y a évidemment, entre les tendances politiques, de grandes différences, qui se sont encore accrues au cours de la période considérée. Les verts et les sociaux-démocrates ont toujours habité dans les quartiers les moins nantis, mais ce processus se renforce nettement depuis 1999. Dans le cas des verts, ce phénomène est lié à leur préférence pour les quartiers en gentrification et leur environnement. Pour les sociaux-démocrates, le fait s'explique surtout par l'arrivée de plus en plus importante de parlementaires d'origine non européenne, et ce n'est qu'en 2009 que les autres parlementaires ont suivi le mouvement. En 1989, les libéraux avaient encore une représentation assez forte dans un certain nombre de quartiers qui sont actuellement en gentrification, mais cette représentation a complètement disparu en 1995. On observe toutefois, depuis 1999, un nouveau mouvement prudent vers des quartiers moins aisés et plus centraux, même si ce ne sont pas, en général, ceux qui cumulent les problèmes les plus nombreux. Cette tendance à la diminution est encore plus nette chez les chrétiens-démocrates, ce qui s'explique en grande partie par l'arrivée de parlementaires d'origine non européenne. Historiquement, les deux partis ont certes une implantation différente : sur la période considérée, les chrétiens-démocrates se trouvent surtout dans la partie orientale de la Région, traditionnellement catholique, tandis que les libéraux habitent plutôt dans le sud, historiquement non-confessionnel. Ces deux tendances politiques ont encore toujours une importante représentation périphérique, mais ce sont surtout l'extrême-droite et le FDF qui, comme au début de la période considérée, occupent actuellement une position géographique périphérique. L'extrême-droite se situe plutôt dans la péri-

phérie proche, près des zones centrales, où l'angoisse de l'expansion spatiale de la diversité urbaine a une plus grande influence. Le FDF représente presque exclusivement l'est et le sud-est nantis. Il n'est donc pas étonnant que le FDF soit très sensible à la situation des francophones de la périphérie, qui se trouvent en dehors de la Région de Bruxelles-Capitale, et aux problèmes communautaires qui y sont liés. En effet, il ne s'agit pas seulement d'un choix historique et stratégique, mais les parlementaires FDF bruxellois y sont également très attachés d'un point de vue socio-spatial.

De façon générale, la présence croissante de parlementaires d'origine non européenne entraîne une représentation centrale plus importante, souvent de quartiers en difficulté. Grâce à ce groupe, les quartiers immigrés en grande difficulté sont même, maintenant, légèrement surreprésentés. Beaucoup plus progressivement, et surtout depuis les dernières élections, d'autres parlementaires ont suivi. C'est vrai des verts (qui avaient déjà relativement tôt une forte représentation dans certains quartiers centraux), des sociaux-démocrates et, dans une bien moindre mesure, des libéraux et des chrétiens-démocrates. Il en résulte que, maintenant, la différence entre les parlementaires d'origine non européenne et les autres est relativement petite pour les verts et les sociaux-démocrates, mais plus grande pour les tendances qui ont, en moyenne, un niveau de bien-être plus élevé. C'est surtout frappant pour les chrétiens-démocrates. La croissance de la représentation centrale des quartiers en difficulté présente, à la fois, des chances et des défis pour la politique urbaine. Elle va de pair avec une attention plus soutenue à la rénovation de ces quartiers, qui, dans le passé, ne suscitaient souvent qu'un intérêt limité. Le nombre croissant de parlementaires d'origine non européenne, qui ont souvent grandi eux-mêmes dans ces quartiers, peut entraîner une forte inquiétude à propos de leurs habitants actuels – même s'il s'agit souvent d'une élite locale, qui dispose d'un statut socio-économique individuel bien plus élevé que celui du quartier dans son ensemble (Van Hamme & Marissal, 2008). Ce statut socio-économique plus élevé est aussi celui des autres élus dans ces quartiers, où il n'est pas rare qu'il s'agisse d'immigrants. Une partie de ceux-ci peut aussi considérer la rénovation urbaine comme un moyen de rendre ces quartiers attractifs pour la poursuite de l'immigration de la classe moyenne. Souvent certains motifs y sont mêlés, tels l'élargissement de l'assiette fiscale communale et les avantages supposés d'une mixité sociale. Jusqu'à présent, un bon nombre des initiatives régionales récentes censées guider l'avenir de ces quartiers favorisent la gentrification, et, en général, ce ne sont pas les groupes les plus pauvres qui en bénéficient (Decroly & Van Criekingen, 2009 ; Romainville, 2010). Des études concrètes de politiques à mener, qui sortent du cadre du présent article, devront exposer les développements futurs. Cet article montre bien que, plus que jamais, le cadre de vie de nombre de parlementaires est maintenant au centre de ces développements. Cela seul suffit à rendre très improbable un manque d'intérêt pour ces politiques.

Bibliographie

- BOUSETTA H. (2006), « Politieke vertegenwoordiging en culturele diversiteit in Brussel : een fragiele uitzonderingssituatie », in KHADER B., MARTINIELLO M., REA A. & TIMMERMAN C. (red.), *Immigratie en integratie anders denken. Een Belgisch interuniversitair initiatief*, Brussel : Bruylant, pp. 121-129.
- DE BORMAN L., DOBRUSZKES F. & MARISSAL P. (2001), « Analyse socio-spatiale du lieu de résidence des élus communaux à Bruxelles et en périphérie », *Belgeo*, 2001 – 1-2, pp. 63-76.
- DECROLY J.-M & VAN CRIEKINGEN M. (2009), « Het Plan voor de Internationale Ontwikkeling van Brussel (PIO) : Belofte van vastgoedprojecten, maar toenemende ongelijkheden ? », *Brussels Studies*, 25.
- DE MAESSCHALCK F. (2009), « Het belang van de buurt : De woonplaats van de gemeenteraadsleden in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest », *Brussels Studies*, 27.
- DE MAESSCHALCK F. (2010), « The Suburbanisation of Political Representation in a Context of Proportional Representation : The Case of Belgium », *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, in press, DOI : 10.1111/j.1467-9663.2009.00581.x
- DOBRUSZKES F. & VANDERMOTTEN C. (2006), « Éléments pour une géographie des clivages philosophiques à Bruxelles », *L'espace géographique*, 2006-1, pp. 31-43.
- JACOBS D. (2006), « Een kandidaat uit mijn buurt ? De scheve spreiding van kandidaten voor de Brusselse gewestverkiezingen over armere en rijkere buurten », *Res Publica*, 48 (1), pp. 25-39.
- KESTELOOT C. (2000), « Brussels : Post-Fordist Polarization in a Fordist Spatial Canvas », in MARCUSE P. & VAN KEMPEN R. (eds.), *Globalizing Cities. A New Spatial Order ?*, Oxford : Blackwell, pp. 186-210.
- LATNER M. & MCGANN A. (2005), « Geographical Representation under Proportional Representation : The Cases of Israel and the Netherlands », *Electoral Studies*, 24 (4), pp. 709-734.
- LOOPMANS M & KESTELOOT C. (2009), « Staten-Generaal van Brussel. Sociale ongelijkheden », *Brussels Studies*, Synthesenota nr. 15.
- PEDERSEN M.N., KJAER U. & ELIASSEN K.A. (2004), *Institutions Matter – Even in the Long Run – Representation, Residence Requirements, and Parachutage in Norway and Denmark*. *Tidsskrift for Samfunnsforskning*, 45 (2), pp. 335-353.
- ROESEMS T., DE SPIEGELAERE M., VANDERMOTTEN C., WAYENS B., DEBOOSERE P. & CHARLES J. (2006), « Inleiding », in OBSERVATORIUM VOOR GEZONDHEID EN WELZIJN BRUSSEL-HOOFDSTAD (ed.), *Welzijns- en gezondheidsatlas van Brussel-Hoofdstad*, Brussel : Observatorium voor Gezondheid en Welzijn Brussel-Hoofdstad, pp. 9-16.

- ROMAINVILLE A. (2010), « Wie is gebaat bij de beleidsmaatregelen die de aankoop van de gezinswoning in Brussel ondersteunen ? », *Brussels Studies*, 34.
- VAN CRIEKINGEN M. (2009), « Moving In/Out of Brussels' Historical Core in the Early 2000s : Migration and the Effects of Gentrification », *Urban Studies*, 46 (4), pp. 825-848.
- VAN CRIEKINGEN M. & DECROLY J.-M. (2003), « Revisiting the diversity of gentrification : Neighbourhood Renewal Processes in Brussels and Montreal », *Urban Studies*, 40 (12), pp. 2451-2468.
- VANDERMOTTEN C., MARISSAL P., VAN HAMME G., KESTELOOT C., SLEGGERS K., VANDEN BROUCKE L., IPPERSIEL B., DE BETHUNE S. & NAIKEN R. (2006), *Analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*, Bruxelles : Politique des grandes villes.
- VANDERMOTTEN C. & VANLAER J. (1993), « Immigrants and the extreme-right vote in Europe and Belgium », in KING R. (ed.), *Mass migration in Europe. The legacy and the future*, London : Belhaven Press, pp. 136-155.
- VAN HAMME G. & MARISSAL P. (2008), « Lectures politiques du lieu de résidence des candidats aux élections bruxelloises » » *L'Espace politique*, 4 (2008-1), pp. 34-52.